

# Une treizième prime? Non merci!

## Les invités

**Florence Bettschart-Narbel**

Députée PLR

**Loïc Hautier**

Président des Jeunes PLR vaudois



Vous avez aimé la LAMal? Vous allez adorer l'assurance dentaire obligatoire! En effet, l'initiative sur laquelle nous nous prononcerons le 4 mars applique, à l'instar de la LAMal, le mécanisme de l'assurance publique universelle au domaine de la santé.

Les initiants formulent d'ailleurs des promesses identiques à ce que professaient jadis les promoteurs de cette loi. Or, nul ne peut ignorer le résultat vingt ans plus tard: une explosion des primes aux dépens de la classe moyenne, conjuguée à une mise sous tutelle politique de notre santé.

Utilisé à mauvais escient, le mécanisme de l'assurance publique universelle se révèle sans surprise une arme néfaste et sournoise, a fortiori dans ce domaine. Ainsi en est-il de l'assurance dentaire obligatoire soumise au vote, véritable usine à gaz qui siphonnerait inutilement l'argent des assurés par la couverture des petits risques.

De fait, l'initiative limite expressément dans son texte la couverture aux «soins dentaires de base» à l'exclusion des grands risques, tels que les couronnes ou les implants. Autrement dit, nous conserverions à notre charge toutes les interventions complexes, à savoir les plus chères - sans oublier une franchise annuelle -, en échange d'une pression fiscale accrue et d'une ponction d'un

montant équivalent à une, voire deux primes supplémentaires par an et par personne salariée.

Les primes d'assurance-maladie que nous payons actuellement ne sont-elles pas une preuve suffisante de nos erreurs passées dans ce domaine? De toute évidence, cette initiative ne profiterait à strictement personne. Pire, elle nous nuirait assurément et ne fonctionnerait qu'à l'aide d'une nouvelle machine administrative!

«Utilisé à mauvais escient, le mécanisme de l'assurance publique universelle se révèle sans surprise une arme néfaste et sournoise, a fortiori dans ce domaine»

Sans douter de la bonne foi des initiants - après tout, l'enfer est pavé de bonnes intentions -, l'assurance dentaire obligatoire n'aurait donc d'autre effet que de poursuivre le processus initié par la LAMal consistant à aspirer les revenus de la classe moyenne, soumettre la santé de chacun au contrôle politique de quelques-uns, pourfendre le personnel soignant pour mieux louer les technocrates; bref, d'imposer la relation État-patient - débarrassée du médecin - comme horizon indépassable d'un mirage social.

Nous invitons les Vaudoises et les Vaudois souhaitant enrayer ce processus et s'éviter une nouvelle ponction sur leur pouvoir d'achat à refuser l'initiative «Pour le remboursement des soins dentaires». Il est grand temps de revenir à une médecine humaine et abordable!